

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE PUISSALICON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2014

Etaient présents : MM FARENC Michel – FERRE Gérard - BLANCOU Hubert – CLAVEL Josiane
VIGUES Marie-Pierre – LELONG Eric – TOUZET Christophe – BUFFIN VILLEBRUN Christine
MATHIEU Marjorie – GARCIA Anne-Marie – CRITG Stéphane - DUBEAU Michelle – LORENTE
Gaspard.

Absents excusés : MM MAERTEN Valérie (pouvoir à FARENC) - ROUFFIAC Jean-Louis.

Secrétaire de séance : DUBEAU Michelle.

Ouverture de la séance : 19 H

Ordre du jour

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité
Périmètres de protection modifiés (château- tour romane)
Etude urbaine préalable à la révision du POS en PLU
Avenants marchés hangar municipal
Redevance occupation domaine public
Location salle du football
Contrats de location « Infirmières » et R.D.L.
Compteurs maisons individuelles en copropriété
Indemnité de conseil au Comptable du Trésor
Subvention intempéries
Questions et informations diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juin 2014 à l'unanimité des présents.

I Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité :

Le Conseil Municipal délibère et approuve le reversement en 2015 de 75 % de la TCCFE perçue par Hérault Energies sur le territoire de la commune.

II Périmètres de protection modifiés :

Le Conseil Municipal délibère et arrête les nouveaux périmètres de protection modifiés, conformément aux plans annexés.

Vote : 12 voix Pour dont 1 pouvoir – 2 abstentions.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à soumettre à enquête publique les projets de périmètres de protection modifiés, lors de la prochaine révision du document d'urbanisme.

III Etude urbaine préalable à la révision du POS en PLU :

Le Conseil Municipal délibère et donne son accord de principe sur la réalisation d'une étude urbaine avec la collaboration du CAUE, avant la procédure de révision du document d'urbanisme et demande une aide financière au Conseil Général.

Approuvé à l'unanimité.

IV Avenants marchés hangar communal :

Montant erroné du marché Fradique sur la délibération initiale.

Lot 1 : 92 912 € H.T différent de celui qui figure sur la délibération du 13 mars 2014, soit 92 820 € H.T.

Avenants :

Marché n°1 (gros œuvre – couverture)	+ 8 668,00 €
Marché n°2 (charpente métallique)	- 4 500,00 €
Marché n°4 (plâtrerie)	+ 1558,55 €

Marché n°5 (serrurerie)	+ 364,00 €
Marché n°8 (électricité)	+ 914,22 €
TOTAL H.T.	7 004,77 €

Vote : 13 voix Pour dont 1 pouvoir – 1 abstention.

V Redevance Occupation du domaine public :

Proposition de Mr le Maire : 0,70 € / m²

Adopté à l'unanimité.

VI Location Salle du football :

Le Conseil Municipal décide de ne plus louer la salle du football.

Adopté à l'unanimité.

VII Contrat de location locaux des infirmières et de la R.D.L :

Le contrat de location de l'infirmière s'élèvera à 86,32 € par mois, si elle souhaite continuer à louer.

Local RDL : actuellement le loyer annuel s'élève à 6897,72 €, la RDL souhaite louer un local supplémentaire de 32 m².

Proposition d'un avenant mensuel de 150 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

VIII Compteurs maisons individuelles en copropriété :

Possibilité de placer 2 compteurs pour les constructions comprenant 2 maisons sur un même terrain.

Etablir des devis au cas par cas, pour les personnes qui sollicitent l'installation d'un compteur supplémentaire.

Adopté à l'unanimité.

IX Indemnité de conseil au Comptable du Trésor :

Le Conseil Municipal délibère et décide l'octroi d'une indemnité de conseil d'un montant de 477,65 €.

X Subvention intempéries :

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 500 €.

Délibération modificative avec déduction de la somme de 500 € du chapitre 022 pour alimenter l'article 6574 de la même somme.

Adopté à l'unanimité.

XI Questions et informations diverses :

- Pins du lotissement des Amandiers : Mr le Maire attend le rapport d'expertise qui évaluera les nuisances.
- Bus : Clé des champs.
- Abri bus.
- Stop Route de Lieuran et Route de Béziers.

Fin de séance : 20 H 50